Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Etat au:1er janvier 2018

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Force hydraulique

Statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse

Tableau 18: Centrales existantes des aménagements à accumulation classées par bassins fluviaux

Puissance maximale disponible aux bornes des alternateurs Production moyenne annuelle escomptée (pompage-turbinage non compris)

Bassin fluvial	Nombre de centrales	Puissance (MW) (1MW = 1000kW)	Production escomptée (GWh) (1GWh = 1 Mio kWh)		
			Hiver	Eté	Année
Rhin Aar Reuss Limmat Rhône Tessin Adda Inn Adige	14 15 6 5 21 12 7 2	1'331.80 1'016.50 255.20 430.00 3'443.40 1'032.85 282.00 360.00	1'434.16 690.70 190.60 303.20 3'384.50 1'324.70 312.00 504.00	1'944.54 1'458.64 263.40 280.70 2'575.49 1'346.90 392.40 814.70	3'378.70 2'149.34 454.00 583.90 5'959.99 2'671.60 704.40 1'318.70
Total:	82	8'151.75	8'143.86	9'076.77	17'220.63

- Seules les centrales d'une puissance maximale égale ou supérieure à 300 kW sont prises en considération.
- 15 centrale(s) de pompage pur et 0 centrale(s) en construction ne sont pas prise(s) en considération.
- Aménagements internationaux: seule la part de souveraineté suisse est prise en considération.
- L'emplacement des 82 centrales est déterminant pour leur répartition selon les bassins fluviaux.

- Energie de pompage pour l'accumulation saisonnière non déduite.

Ittigen, le 23.4.2018 Page: 1 / 1